

M. Browne (Vancouver-Kingsway), appuyé par M. Brunsdén, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-40, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer, qui est lu pour une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Que les postes numéros 261 à 293 inclusivement et les postes numéros 476 et 477, figurant au budget principal des dépenses de 1959-1960 et se rapportant au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, soient retirés du comité des subsides et renvoyés devant le comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.—*Le ministre des Travaux publics.*

L'avis de motion qui suit est appelé, reporté aux ordres inscrits au nom du Gouvernement et fait l'objet d'un ordre d'examen dans la prochaine séance de la Chambre, suivant le paragraphe (2) de l'article 21 du Règlement:

Qu'un comité sessionnel des chemins de fer, des lignes aériennes et de la marine marchande que l'État possède et contrôle soit institué aux fins de faire l'examen des comptes, des prévisions de dépenses et des projets de loi qui ont trait aux chemins de fer Nationaux du Canada, aux *Canadian National (West Indies) Steamships* et à Air-Canada, sous réserve toujours des pouvoirs du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics; que ce comité soit autorisé à assigner des témoins, à faire produire des documents et des dossiers et à faire rapport de temps à autre; et que, nonobstant les dispositions de l'article 67 du Règlement de la Chambre concernant la restriction relative au nombre des membres, ledit comité se compose de vingt-six membres.—*Le ministre des Transports.*

M. Pickersgill, appuyé par M. Benidickson, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de toutes communications reçues depuis le 10 mars 1959 par le ministre sans portefeuille, député de Terre-Neuve, protestant contre le refus du gouvernement d'envoyer des renforts à la Gendarmerie royale du Canada, à Terre-Neuve, ainsi que les réponses pertinentes. (\**Avis de motion n° 86*)

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs

Argue,	Crestohl,	Leduc,	Racine,
Badanai,	Dumas,	McIlraith,	Regier,
Batten,	Fisher,	McMillan,	Richard
Benidickson,	Forgie,	McWilliam,	(Ottawa-Est),
Bourget,	Garland,	Martin (Essex-Est),	Roberge,
Caron,	Habel,	Martin (Timmins),	Robichaud,
Carter,	Hardie,	Nixon,	Rouleau,
Chevrier,	Herridge,	Pearson,	Tucker,
	Howard,	Pickersgill,	Winch—34.